

Rapport

Evaluation Rapide de Protection des PDI dans la commune de Bourem

 Coordonnées GPS Latitude : N 16°58'11,31918" Longitude : 00° 15'49,95147" Altitude : 295,88m	Dernière mise à jour	07/03/2022
	Dates de l'ERP	29 au 31/01/2022
	Localités affectées	Site de départ : Kiloki et Tangouna dans la commune de Tilemsi Sites d'accueil : Takost dans la commune de Bourem.
	Populations affectées	À la suite des données collectées lors de la mission d'évaluation Rapide de protection de l'équipe d'Humanité & Inclusion du 29 janvier au 03 février 2022, le nombre de personnes affectées par ce déplacement, dans la commune de Bourem, sur le site de Takost est 127 Personnes dont 50 Femmes, 23 Hommes et 54 Enfants.
	Déclencheur de l'ERP	Le 12 janvier 2022 une alerte de CRS annonçait l'arrivée des déplacés en provenance de la Commune de Tilemsi, Cercle et Région de Gao. Le mouvement est consécutif aux menaces de groupes armés non étatiques, à travers des actes comme le paiement forcé d'impôts et le vol de bétails sur les populations des sites de Kiloki et Tangouna, autour du village de Tinaouker, commune de Tilemsi. Ces ménages seraient arrivés le 9 et 10 janvier sur le site de Takost situé à environ 15 KM au sud-est du chef-lieu de la commune de Bourem, Cercle du même nom et Région de Gao. Selon les informations sur l'incursion des personnes armées dans les localités de départ, aucun cas de perte en vie humaine n'a été rapporté, mais les déplacés ont déclaré trois (03) jeunes enlevés et un nombre important de bétails emportés par ces assaillants : environ 800 vaches, 1300 moutons et 1500 chèvres. Ces violences et intimidations ont conduits à un déplacement forcé des populations. Ces déplacées vivent dans des cases pour certains et d'autres sont sans abris selon nos observations sur le site.
	Méthodologie	La méthodologie adoptée pour cette évaluation était la suivante : ❖ La tenue de l'assemblée générale présidée par le chef de site pour partager et harmoniser le processus de déroulement de la mission

		❖ Des observations directes ont été faites sur le site des déplacés. ❖ L'organisation de Neuf (09) Focus group par sexe et par tranche d'âge avec 40 personnes dont 24 hommes et 16 femmes Pour évaluer les besoins de protection des Déplacées dont : ✓ 2 focus group avec les hommes de la tranche d'âge de 18 à 25 ✓ 2 focus group avec les femmes de la tranche d'âge 26 à 40 ans ✓ Un (01) focus group avec les hommes de la tranche d'âge de 26 ans à 40ans ✓ Deux (02) focus group avec les hommes de la tranche d'âge de 50 à 60 ans ❖ Trois (03) entretiens avec les informateurs clés par sexe sur le site d'accueil - Une (01) femme informatrice clé de 35 ans - Deux (02) hommes Informateurs clés de 52 ans chacun.				
	Résumé des problèmes de protection rapportés	Enlèvement des personnes et vol de bétails	Sentiment d'insécurité à 5 kilomètre du site	Déscolarisation des enfants	Accès limités aux services sociaux de base	Présence des personnes vulnérables et à besoin spécifiques
	Résumé de la situation de protection et recommandations au Cluster Protection	Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP : Les fractions de Kiloki et Tangouna sont des sites de la commune rurale de Tilemsi. Ces sites sont situés respectivement à environ 10 à 12 km de Tilemsi, chef-lieu de la commune, dans le cercle de Gao. L'évènement qui a occasionné le déplacement de ces populations est l'incursion des groupes armés non-étatiques sur les deux sites. Les assaillants étaient arrivés en grand nombre et sur des motos selon les informations obtenues auprès des déplacés. Cette attaque qui visait les populations des deux localités a obligé les habitants des deux sites à quitter le village pour le site de Takost à environ 15 km du chef-lieu de cercle de Bourem. Ces enlèvements et menaces de pratique de la charia tels que la diminution des pantalons pour les hommes et le port obligatoire du hijab intégral et de l'exigence du paiement de la zackat ont conduit à un déplacement de la population vers la commune de Bourem, sur le site de Takost. Ainsi, selon les informations issues des focus group et des informateurs clés, la population touchée par ce déplacement est de 127 personnes dont des enfants, tous de l'ethnie tamasheq. Ces derniers affirment qu'ils ont effectués le déplacement à dos d'âne et en charrettes par l'itinéraire de N'tamat en passant par N'mabolassan, commune de Tilemsi avec beaucoup de difficultés. Ils ne disposent d'aucun document sur eux. La				

		situation sécuritaire est caractérisée par des enlèvements, des vols de bétails, de menaces contre la population du fait de la présence d'individus armés non étatique dans le cercle de Gao et particulièrement dans la commune de Tilemsi et environs. Cette situation cause également la fermeture de plusieurs écoles, Présentation/description des sites de l'ERP : Le site d'accueil Takost est situé à un rayon de 15 km de Bourem au sud -est PDIs sont tous de la communauté Tamasheq en provenance des localités de Kiloki et Tangouna qui sont des localités du cercle de la commune de Tilemsi du cercle de Gao. La zone est accessible physiquement en toute période. La localité semble sécurisée du fait de sa proximité avec la Ville de Bourem où il y a la présence de deux camps de l'armée malienne. Néanmoins, il faut relever que les habitants de Takost vivent dans une psychose à cause de la présence des groupes armés non étatique dans les environs, à quelques 5 km du site. Les déplacés vivent dans des cases de fortune et certains sont sans abris. Ils vivent dans des conditions de vulnérabilité pouvant les exposer à d'autres risques en cette période. On constate la présence de beaucoup d'enfants sur le site. Selon les déplacés, aucune assistance humanitaire n'a été apportée depuis leurs arrivés sur le site. La majeure partie de ces déplacées affirment qu'ils resteront définitivement sur ce site car ils se sentent socialement plus intégrés du fait des affinités avec la communauté d'accueil et ils trouvent que la zone est plus stable que le site de départ malgré le sentiment d'insécurité à quelque kilomètre. Les femmes cheffe de ménage sans source de revenu sont majoritaires sur le site. Actions menées au cours de l'ERP : ✓ Organisation des groupes de discussion pour les premiers secours psychologiques à l'endroit de 73 personnes dont 50 femmes et 23 hommes par Humanité et Inclusion. ✓ Référencement et prise en charge médicale de 7 personnes, toutes des femmes, (dont 1 enceinte) au centre de santé de référence de Bourem ✓ Identification et formation par HI (Humanité Inclusion) de deux (02) relais communautaire sur les premiers secours psychologiques ✓ Identification de treize (13) femmes allaitantes et trois (03) femmes enceintes ✓ Identification de trente-deux (32) femmes en âge de procréer ✓ Identification de cinquante-quatre (54) enfants de 0 à 5 ans
--	--	--

		✓ L'équipe RRM/ CRS a conduit une évaluation rapide Multisectoriel du 30 au 31 janvier sur le site ✓ L'équipe RRM CRS à apporter une assistance en NFI, Vivre et Kit Abris du 11 au 214 février 2022 ✓ Sensibilisation des déplacés sur la COVID-19 par l'équipe de CRS avec le partenaire CRADE et le centre de santé de référence de Bourem ✓ L'équipe de Humanité et Inclusion à effectuer une mission de suivi PSS du 22 au 25 février avec des réponses en PSS et kit de dignité pour 31 femmes en âge de procréation, suivi des référencement des 7 personnes déjà référés au cours de l'ERP. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP : A l'issu de ERP, les recommandations principales sont les suivantes : ✓ Renforcer les mesures de sécurité et faire un suivi régulier de la situation sécuritaire de la zone. ✓ Faciliter l'obtention des documents d'état civils. ✓ Mettre en place des espaces Amis d'enfants (EAE). ✓ Renforcer les connaissances des communautés sur les VBG et mettre en place un mécanisme de prise en charge gratuite des cas identifiés. ✓ Faire un monitoring continu afin d'identifier les cas de protection et y apporter des réponses . ✓ Fournir une assistance alimentaire sur une période pouvant permettre aux populations sinistrées de se reconstituer. ✓ Mettre des latrines d'urgence à la disposition des déplacés. ✓ Assister les enfants en kits vestimentaires et complément nutritionnel. ✓ Appuyer les femmes en âge de procréer en kit de dignité. ✓ Faire des cliniques mobiles pour faciliter la prise en charge des PDIs ✓ Favoriser la réinsertion socioéconomique des PDIs à travers des AGR				
	Sévérité de la situation	1	2	3	4	5

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
Sécurité et protection générale	4	La recrudescence des incursions, vols de bétails et enlèvements ciblés par des groupes armés non-identifiés sont les principales raisons qui ont entraîné le déplacement des populations des sites de Kiloki et Tangouna vers le site de Takost, situé à 15 km de Bourem. En dépit du sentiment de sécurité exprimé par les personnes déplacées, la situation sur le site d'accueil apparaît inquiétante au regard des informations fournies par les informateurs clés. En effet, il a été signalé le passage d'hommes armés non-identifiés dans la zone d'accueil à environ 5 km du site d'accueil. Les personnes déplacées ont abandonné tous leurs biens comme les stocks de nourritures, les bétails (bovins et caprins) et les biens personnels. Les moyens utilisés par la population pour le déplacement étaient les charrettes et les motos ; ce qui a fait que le déplacement a moins affecté l'état de santé physique des personnes déplacées. La population déplacée est composée d'environ 18 % d'hommes, 39% de femmes et 42% d'enfants. Ces personnes ont commencé à quitter leurs localités d'origine au cours de la première semaine du mois de janvier en raison de la détérioration de la situation sécuritaire.	Autorités Administratives : - Faciliter l'obtention de la documentation civile aux PDIs Autorités en charge de la sécurité : - Renforcer les patrouilles des forces de l'ordre dans la zone afin de sécuriser les personnes et leurs biens
Mouvement de population	4	La situation sécuritaire a impacté négativement la liberté de mouvement des personnes. Les participants au focus groups ont avoués qu'ils sont confrontés à une restriction de mouvements à cause de la présence des hommes armés et des risques auxquels ils sont confrontés sur le trajet en allant au marché de Bourem A moins que la situation sécuritaire ne s'améliore, les PDIs n'ont pas l'intention de retourner dans leurs localités d'origine. Les différents FGD ont aussi fait ressortir des mouvements vers d'autre localités comme le Niger. La plupart des familles sont restées unies lors du déplacement. Il est possible que ceux qui sont sur place se dirigent vers d'autres zones urbaines, à cause du manque d'activités génératrices de revenus.	Aux acteurs humanitaires: - Cluster Protection, Commission de Mouvements des Population : Appuyer le suivi des flux par une veille constante.
Cohésion sociale		Selon les PDIs, il y a une parfaite entente entre eux et la communauté hôte : ils ont été acceptés sans aucun problème car c'est la terre de leurs ancêtres. Selon eux en	Cluster protection :

	1	cas de conflit, c'est le chef de site et les autres hommes du site qui gèrent. A travers les informations collectées il y'a une forte cohésion et entraide entre les déplacés et la communauté hôte ce qui favorise leur intégration. Selon les informations recueillies, il n'y a pas de tensions entre les communautés relatives à l'accès aux services de base. Solidaires, elles vivent en bonne harmonie. Aucun conflit entre la population et les autorités n'a par ailleurs été signalé.	Renforcer la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes à travers des séances de sensibilisation
Protection de l'enfance	5	Selon les déplacées les problèmes de protection auxquels les enfants font face sont le manque d'accès aux soins de santé, à la documentation civile (sur la totalité des personnes présentes sur les sites d'accueil, le pourcentage des personnes sans leurs documentations est estimé à environ 80% d'adultes et 100% des enfants) et manque d'accès à l'éducation. La seule école est située à plus de 15 km du site cela peut exposer les enfants aux violences et aux risques d'enlèvements en cours de route. Par ailleurs il a été signalé également lors des échanges que trois (03) enfants ont été enlevés à Kiloki (site de départ) et forcés à rejoindre les groupes armés, ils sont sans aucune nouvelle. Il a été recensé 54 enfants dont 21 filles et 23 garçons de la tranche d'âge 1 à 6 ans. Les enfants sont exposés aux risques suivants : manque de documents d'identité, déscolarisation et non-scolarisation, manque d'accès à des d'espaces dédiés aux activités récréatives et sportives, Le manque d'accès à l'eau et à des latrines, à une nourriture de qualité et en quantité suffisante ainsi qu'à des articles ménagers essentiels expose particulièrement les enfants aux maladies. Enfin aucun enfant non accompagnée ou séparés n'a été constaté sur le site .	Autorités administratives et politiques : - Garantir le droit à l'éducation des enfants en veillant à la réalisation des centres d'apprentissage temporaires - Favoriser la recherche et la mise à disposition de locaux pour la prise en charge des enfants (identification, suivi et PSS, activités ludiques et récréatives).
Violences basées sur le genre	2	Selon les informations issues des focus group les déplacés n'ont connu aucune violence basée sur le genre ni sur le site de départ encore moins sur le site d'accueil. Depuis leur arrivée sur le site, ils n'ont connu aucune menace. Mais la majorité des ménages n'ont pas d'abris adéquats et les personnes déplacées vivent et passent les nuits dans une promiscuité : plus de 4 à 5 personnes sous des tentes de fortunes, tout âge et sexes confondus ; ce qui pourrait devenir des risques d'agressions sexuelles ou de viols. En plus, le manque d'abris adaptés et l'insuffisance des latrines sont autant de facteurs qui portent non-seulement atteinte à la préservation de la dignité des femmes et filles mais aussi les exposent aux risques d'agressions sexuelles.	Sous-cluster VBG : - Conduire des activités de sensibilisation et information sur les violences basées sur le genre sur les sites d'accueil Cluster Abris : - Assister les PDI en abri pour améliorer leur condition d'hébergement, réduire la promiscuité et ainsi, le risque de violence basée sur le genre

Personnes à besoins spécifiques	5	Des personnes à besoins spécifiques ont été identifiées lors de cette évaluation ✓ Treize (13) femmes allaitante et Trois (03) femmes enceintes avec le soutien familial des maris et des parents ✓ Cinquante-quatre (54) enfants de 0 à 5 ans ✓ Sept (07) femmes malades dont une femme enceinte qui ont déjà reçu une prise en charge médicale. ✓ Quatorze (14) femmes cheffes de ménage ✓ Sept (07) femmes cheffes de ménage sans soutien de la tranche d'âge de 55 à 62 ans NB : Les personnes nécessitant une prise en charge seront identifiées, assistées et/ou référées par Humanité et Inclusion aux acteurs compétents.	Cluster Protection : ○ Assister les PBS identifiées en kits de dignité et vestimentaire ○ Accompagner les femmes avec des activités génératrices de revenu
Ressenti psychologique	4	La situation de déplacement improvisée a plongé les communautés hôtes et déplacées dans un état de stress aigu. Les signes de stress observés sont : la peur généralisée, la méfiance à l'égard des personnes étrangères, les sursauts à la survenue de légers bruits surtout pendant les groupes de discussions avec les femmes et les adolescentes. Pendant les groupes de discussions, les PDIs ont également signalé avoir des cauchemars et des troubles du sommeil.	Cluster protection et acteurs spécialisés en appui psychosocial : Continuer la prise en charge et le suivi psychosocial tant individuels que communautaires
Lutte anti-mine	2	Les déplacés affirment la présence des REG et EEI dans la zone mais personne n'est victime de ces engins. Ils avouent également que c'est un risque car on peut tomber dessus à tout moment.	Acteurs LHAM : ○ Sensibiliser les PDIs sur les risques des REG et EEI
Logement, terre, propriété et ressources naturelles	1	Les déplacés affirment qu'il n'y a pas de tension autour des terres ni zones de pâturage aussi bien dans la localité de départ que d'accueil. Pendant les groupes de discussion, l'équipe a noté que la majorité de la population de Taskot n'accorde pas d'importance aux titres de propriété. La plupart des ménages ne dispose pas de document de propriété foncière.	

Accès aux services de base	4	Selon les déplacés, il y a un problème d'accès aux services sociaux de base. A cause de la distance, les gens ont peur d'effectuer le déplacement du site à Bourem ville. Bien qu'il y ait un forage fonctionnel, les PDIs et communauté hôte affirment que ça ne donne pas suffisamment d'eau surtout en période de chaleur pour servir les personnes et les animaux. Il n'y a aucune latrine disponible sur le site, on remarque à travers les observations, des situations de défécations à l'aire libre. Sur le site de Takost, il n'y a pas de marché ni d'école. La majorité des déplacés utilise l'eau de l'unique forage pour les besoins en eau. Les PDIs sont logés dans des conditions précaires à cause du manque d'abris adéquats. Le marché et le CSCOM sont distants de plus de 15 km du site. Paradoxalement, la principale préoccupation soulevée par les communautés est le manque de moyens financiers pour faire face aux soins de santé. Les pathologies les plus fréquentes rapportées lors des groupes de discussions sont le paludisme, la toux et la diarrhée rencontrées chez les enfants.	Cluster Wash : ○ Mettre en place des points d'eau potable ○ Appuyer les PDIs en kits de purification d'eau ○ Faire des latrines d'urgence CSREF : Sensibilisation des PDIs sur l'importance et la nécessité des services de santé
Impact du COVID-19 sur la protection	5	De façon générale, les communautés : les personnes déplacées et hôtes ne connaissent pas l'existence de la pandémie. Au cours des différentes discussions, l'équipe a noté que les PDIs ne connaissent pas les mesures barrières. L'équipe a également constaté le manque de moyens financiers pour se procurer les produits d'hygiène tels que le savon pour les lavages de mains et, les obstacles culturels constituent les principales raisons du non-respect. La difficulté d'accès à l'eau et le manque d'abris, obligeant les PDIs à vivre dans une trop grande promiscuité, ce qui ne favorise guère le respect des mesures barrières et de distanciation sociale.	Comité de veille et gestion de crise covid-19 : ○ Sensibiliser les PDIs sur le respect et l'application des mesures barrières ○ Assister les PDIs en Kits COVID